

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE LOCATAIRES/GARANTS

SALARIES	PROFESSIONS LIBERALES – INDEPENDANTS – GERANTS	ETUDIANTS	RETRAITES
<ul style="list-style-type: none"> ○ Carte d'identité, de résident ou titre de séjour valide ○ Attestation d'emploi mentionnant la date d'embauche, la fonction, le salaire brut annuel, et les mentions suivantes « ni en démission, ni en période de licenciement ». ○ Trois derniers bulletins de salaires ○ Dernier avis d'imposition 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Carte d'identité, de résident ou titre de séjour valide ○ Extrait KBIS ou carte professionnelle ○ Deux derniers bilans ○ Dernier avis d'imposition 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Carte d'identité, de résident ou titre de séjour valide ○ Carte d'étudiant ou certificat de scolarité ○ Pour les étudiants en stage, contrat de travail ou attestation de l'employeur ○ Pour les apprentis, contrat de travail ou attestation de l'employeur ○ Dernier avis d'imposition, s'il y a lieu 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Carte d'identité, de résident ou titre de séjour valide ○ Justificatif de versement des pensions de retraite perçues lors des trois derniers mois ○ Dernier avis d'imposition

VOTRE LOGEMENT ACTUEL LOCATAIRES/GARANTS

PROPRIETAIRES	LOCATAIRES	HEBERGES	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Copie de la dernière taxe foncière (recto/verso) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Attestation du propriétaire ○ Trois dernières quittances de loyer 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Attestation d'hébergement ○ Carte d'identité de l'hébergeant 	

Pour toutes informations ou visites, merci de faire une demande via l'annonce qui vous intéresse sur notre site internet : www.lesagencesprimo.com

- ⇒ Sandrine LOZE - sandrine.loze@lesagencesprimo.com
- ⇒ Lorine LABRUNE - lorine.labrune@lesagencesprimo.com

A la signature du bail, 3 montants devront être versés :

- ⇒ Le premier représentant le montant du dépôt de garantie,
- ⇒ Le second du montant du premier mois de loyer, calculé au prorata (si nécessaire),
- ⇒ Et le troisième représentant les honoraires d'agence.

Il sera demandé également pour la remise des clés de nous fournir une attestation d'assurance, sans quoi on ne pourra pas vous remettre les clés.